

Famille : FABACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Andira spp.

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun rouge

Aubier : bien distinct

Grain : grossier

Fil : droit ou contrefil

Contrefil : léger

Notes : Brun rosé à brun rouge, des bandes claires de parenchyme donnent au bois un aspect figuré. Présence de tensions internes et de coups de vent.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 60 à 90 cm

Épaisseur de l'aubier : de 3 à 5 cm

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : bonne

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,86	0,09
Dureté monnin* :	8,8	2,0
Coeff. de retrait volumique :	0,65 %	0,10 %
Retrait tangentiel total (RT) :	7,3 %	0,7 %
Retrait radial total (RR) :	4,6 %	0,6 %
Ratio RT/RR :	1,6	
Pt de saturation des fibres :	23 %	
Stabilité en service :	peu stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	72 MPa	12 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	128 MPa	24 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	20170 MPa	4724 MPa
(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm ²)		
Facteur de qualité musicale :	140 mesuré à 2880 Hz	

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 2 - durable

Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)

Termites : classe D - durable

Imprégnabilité : classe 3 - peu imprégnable

Classe d'emploi : classe 4 - en contact avec le sol ou l'eau douce

Essence couvrant la classe 5 : Oui

Notes : L'espèce *Andira coriacea* est très durable aux champignons (classe 1) ; elle couvre naturellement la classe d'emploi 5 (utilisation en milieu marin ou en eau saumâtre).

La durée de performance peut être modifiée par la situation en service (telle que décrite par la norme NF EN 335-1 de janvier 2007).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification temporaire : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification permanente : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : rapide à normale
 Risque de déformation : peu élevé
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : peu élevé
 Risque de collapsé : non

Table de séchage suggérée : 4

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	39	82
50	48	43	74
40	48	43	74
30	48	43	74
15	54	46	63

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : assez important
 Denture pour le sciage : denture stellite
 Outils d'usinage : au carbure de tungstène
 Aptitude au déroulage : mauvaise
 Aptitude au tranchage : bonne

Notes : Il est difficile d'obtenir une surface nette au rabotage en raison de l'alternance de bois dur et tendre. Echarde pouvant causer une infection.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue, avant-trous nécessaires

Collage : correct (intérieur seulement)

Notes : Tend à se fendre au clouage. Le collage demande du soin (bois sec et bon état de surface).

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 4

En Guyane cette essence est exploitée et commercialisée sous le nom de SAINT MARTIN ROUGE ; son classement d'aspect s'effectue selon les règles locales "Bois guyanais classés" (1990).

Classement possible : Choix 1, choix 2, choix 3, choix 4

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Ebénisterie (meuble de luxe)

Menuiserie intérieure

Placage tranché

Ponts (parties non en contact avec le sol ou l'eau)

Ossature

Articles tournés

Menuiserie extérieure

Revêtement extérieur

Meuble courant ou éléments

Charpente lourde

Parquet (lourd ou industriel)

Fond de véhicule ou de conteneur

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Brésil	ACAPURANA	Brésil	ALMENDRO DE RIO
Brésil	ANDIRA	Brésil	ANDIRA UCHI
Brésil	ANGELIM	Colombie	CONGO
Équateur	MOTON	Guyana	BAT SEED
Guyana	KORARO	Guyane française	SAINT MARTIN ROUGE
Mexique	MAQUILLA	Pérou	QUINILLO COLORADO
Suriname	RODE KABBES	Trinitad-et-Tobago	ANGELIN
Vénézuela	SARRAPIO MONTANERO		

